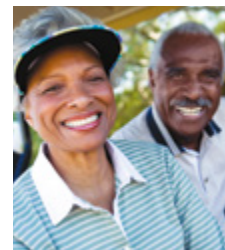


PERSPECTIVES

Janvier 2017, volume 12, numéro 1



Pour éviter les surprises

Comprendre vos droits annuels de cotisation à votre CELI¹ ainsi que votre limite cumulative personnelle²

À quoi correspondent les droits annuels de cotisation au CELI ?

Les droits annuels de cotisation au CELI sont les mêmes pour tous et ils sont déterminés par le gouvernement fédéral le 1^{er} janvier de chaque année depuis 2009 (date de création du régime). Les droits non utilisés³ s'accumulent d'année en année.

ANNÉE DE COTISATION	DROITS ANNUELS DE COTISATION	LIMITE CUMULATIVE (si les droits de cotisation annuels ne sont pas utilisés)
2009 ⁴	5 000 \$	5 000 \$
2010	5 000 \$	10 000 \$
2011	5 000 \$	15 000 \$
2012	5 000 \$	20 000 \$
2013	5 500 \$	25 500 \$
2014	5 500 \$	31 000 \$
2015	10 000 \$	41 000 \$
2016	5 500 \$	46 500 \$
2017	5 500 \$	52 000 \$

« Je conserve l'historique des transactions effectuées dans mon CELI pour profiter de ses avantages sans excéder ma limite cumulative. »

« J'ai choisi d'investir dans un CELI parce que mes rendements sont à l'abri de l'impôt et que je peux faire des retraits non imposables quand je le souhaite. »

¹ Compte d'épargne libre d'impôt.

² Montant que vous pouvez investir dans votre CELI.

³ Pour accumuler des droits de cotisation non utilisés, le cotisant doit être âgé de 18 ans ou plus.

⁴ Année de création du régime.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

PERSPECTIVES

Le cas de Jean

Jean cotise à son CELI depuis 2009. Après avoir retiré un montant en 2014 pour s'acheter une voiture, il désire connaître le montant maximal qu'il peut investir dans son CELI en 2017. En 2014, il avait cotisé **25 000 \$** dans son CELI, alors que sa limite cumulative s'élevait à **31 000 \$**. Il se retrouvait donc avec des droits de cotisation non utilisés de **6 000 \$** à cette date. Pour l'achat de sa voiture, il retira **17 000 \$** de son CELI.

ANNÉE DE COTISATION	LIMITE CUMULATIVE (accumulation des droits annuels de cotisation depuis 2009)	MONTANT INVESTI	DROITS DE COTISATION NON UTILISÉS (31 000 \$ - 25 000 \$)	RETRAIT EFFECTUÉ
2014	31 000 \$	25 000 \$	6 000 \$	17 000 \$

Contrairement au REER⁵, tous les retraits au CELI créent de nouveaux droits de cotisation pour l'année suivante. Ainsi, dès 2015, Jean a pu ajouter le 17 000 \$ retiré l'année précédente à sa limite cumulative personnelle. Celle-ci prendra donc en considération ses **droits de cotisations non utilisés**, ses **nouveaux droits annuels de cotisation** et le **montant retiré de 17 000 \$** pour l'achat de sa voiture. En considérant qu'il n'a fait aucun autre dépôt ou retrait depuis 2014, la limite cumulative personnelle de cotisation de Jean est donc de 44 000 \$ en 2017.

ANNÉE	DROITS DE COTISATION NON UTILISÉS PAR JEAN	NOUVEAUX DROITS ANNUELS DE COTISATION (établis par le gouvernement fédéral)	MONTANT RETIRÉ PAR JEAN (qui peut être réinvesti)	LIMITE CUMULATIVE PERSONNELLE DE JEAN
2015	6 000 \$	10 000 \$	17 000 \$	33 000 \$
2016	–	5 500 \$	–	38 500 \$
2017	–	5 500 \$	–	44 000 \$

Points à retenir à propos du CELI

- Les cotisations CELI ne sont pas déductibles d'impôt.
- Tous les retraits (capital et revenus de placement inclus) ne sont pas imposables.
- Tous les retraits (capital et revenus de placement) créent de nouveaux droits de cotisation pour l'année suivante.
- Des pénalités de 1 % par mois s'appliquent sur les cotisations excédentaires.
- Le CELI est idéal pour les projets à moyen et à long terme.
- C'est un régime flexible, à condition de faire un suivi rigoureux de ses droits de cotisation.

desjardinsassurancevie.com

Les renseignements contenus dans le présent document sont sujets à changements sans préavis. L'information est publiée par Desjardins Assurances à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme des conseils personnels en matière de placement. Elle n'est pas destinée à remplacer une consultation de nature juridique, comptable ou fiscale et ne doit pas être utilisée à ces fins. Les renseignements ainsi que les données statistiques contenus dans le présent document proviennent de sources que nous tenons pour fiables. Toutefois, nous ne pouvons assurer qu'ils sont exacts et complets. Par conséquent, nous recommandons de ne pas utiliser ces documents à titre de référence et n'assumons aucune responsabilité à cet égard. Le rendement passé n'est pas nécessairement une indication du rendement futur. Le rendement des placements peut fluctuer. Les titres libellés en devises sont assujettis à la fluctuation des taux de change, ce qui peut entraîner une diminution de la valeur, du cours ou du rendement d'un placement.

⁵ Régime enregistré d'épargne-retraite.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

Coopérer pour créer l'avenir